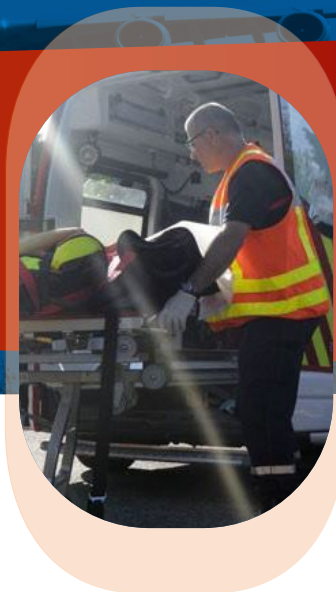


Initiale Chef de Manœuvre

Réf. : 112 ICM

Certifié par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) dans le cadre du programme **TRAINAIR PLUS** conformément aux normes et recommandations définies par l'annexe 14 - 1^{ère} partie Sauvetage et Lutte contre l'Incendie Doc 9137-AN/898



TRAINAIR PLUS

PROGRAMME :

- UV1 - Management MNG 1 : 30 heures
- UV2 - Secours à personnes SAP 2 : 17,30 heures
- UV3 - Incendie INC 2 (théorie) : 43 heures

Pour chaque UV, la durée comprend la préparation et la présentation aux épreuves de validation définies par le ministre chargé de la Sécurité Civile.

Le jury d'examen est organisé et composé par la Sécurité Civile.

NOMBRE DE STAGIAIRES :

12 par session

DURÉE D'UNE SESSION :

12 jours (90,30 heures)

PERSONNEL CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant obtenir l'examen de chef de manoeuvre défini par l'arrêté du 18 janvier 2007 - Article 9. II et son Annexe II relatifs aux normes techniques applicables au SSLIA sur les aérodromes.

“ Soyez conforme aux exigences réglementaires de la DGAC et de la DSC ”

Le C2FPA met en oeuvre un programme de formation destiné au futur chef de manoeuvre conformément au programme défini par la Direction Générale de l'Aviation Civile.

La formation, composée de 3 Unités de Valeur (UV) certificatives définies par la SÉCURITÉ CIVILE, lui permet d'intégrer la formation Spécifique Chef de Manoeuvre.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

UV1 - MANAGEMENT MNG 1

- Connaître les notions de gestion, de motivation et de maintien des acquis dans un groupe ;
- Repérer les comportements dans un groupe, motiver, diriger, assurer une séance de formation continue ;
- Intégrer un comportement d'ouverture dans la gestion et la formation du groupe.

UV2 - SECOURS A PERSONNES SAP 2

- Connaître les attributions du chef d'agrès ;
- Diriger l'équipe lors d'opération de secours à personnes ;

- S'adapter aux partenaires dans le secours à personnes.
- S'intégrer dans le dispositif type ORSEC.

UV3 - INCENDIE INC 2

- Connaître le phénomène du feu ;
- Étudier son comportement, sa propagation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Enseignements théoriques ;
- Apports méthodologiques ;
- Évaluation des prérequis et évaluation certificative à l'issue de chaque UV.



**PROFITEZ DE NOTRE EXPÉRIENCE
SOYONS PARTENAIRES !**